

DAAC Bordeaux : L'art de dire par la pratique théâtrale



LE PROJET

Description :

Préparer les élèves à la pratique de l'oral par le jeu théâtral et renforcer les compétences sollicitées lors des épreuves orales d'examens (DNB, Grand Oral). Développer une sensibilité artistique et la rencontre avec le théâtre. Appréhender les fondamentaux de l'oral, développer un rapport sensible à l'oralité par la pratique théâtrale, favoriser l'analyse et la compréhension de la diversité et des enjeux de la prise de parole notamment par des rencontres.

Les classes de collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels et EREA peuvent prétendre à cette action.

Cette offre bénéficie du soutien de la DRAC auprès du partenaire culturel.

Il est impératif de se rapprocher d'une structure culturelle afin de co-construire le projet et de permettre à la structure partenaire de solliciter des subventions auprès de la DRAC

La co-construction permet également de partager les objectifs du projet, de choisir des spectacles et l'artiste partenaire, et d'établir un budget et un calendrier.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Théâtre

Partenaires :

Partenaires culturels :

[Structures culturelles de proximité : \(liste\)](#)

Partenaires institutionnels et collectivités :

DAAC du rectorat de Bordeaux

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

Conseils Départementaux

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Non

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Collèges lycées (LGT, LP), EREA

Intervenant :

S'il y a lieu préciser le nom de l'intervenant

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

La pratique orale au cœur des métiers : favoriser les rencontres (avocat, journaliste radio/télé, conférencier, homme politique, comédien...) Valoriser la pratique artistique par la rencontre théâtrale

Pratiquer :

8h de pratique artistique théâtre avec un comédien pour expérimenter le travail de la voix et accéder à la diversité des écritures théâtrales et à une oralité incarnée sensible et assumée

Connaitre :

Balayer un ensemble de formats oratoires (discours, prêche, plaidoirie, allocution, éloge...) à partir de supports vidéos par exemple

Restitutions envisagées :

Une restitution est attendue au terme du parcours rayonnant au moins à l'échelle de son établissement. Elle prendra une forme libre (lecture publique, débat, textes théâtralisés...)

Etapas prévisionnelles :

Organiser un temps de rencontre avec des professionnels de l'oralité (avocat, journaliste radio/télé, conférencier, homme politique, comédien...) pour échanger sur leur rapport à la compétence orale (contribution à la découverte des métiers et des formations).

Des supports vidéo permettront aussi de balayer un ensemble de formats oratoires (discours, prêche, plaidoirie, allocution, éloge...) Assister à une représentation théâtrale dans une structure culturelle de proximité avec une rencontre artistique, une visite des lieux et une présentation des métiers du spectacle. (Rencontrer/connaître)

Expérimenter la pratique théâtrale (**8h d'atelier**) pour accéder à une oralité incarnée, sensible et assumée. Travail de la voix, de la diction, de la respiration, de la disponibilité corporelle... Travail sur la présence à l'espace, à l'autre... Travail sur le jeu théâtral dans la diversité des écritures et des esthétiques...(Pratiquer)

Organiser des temps de restitutions ou des événements pour valoriser et partager cette expérience avec d'autres classes ou établissements (Lectures à voix haute, Printemps du théâtre, des poètes, débats..., (participer à l'opération Partage ta lecture, au concours de lecture à voix haute...)) (Rencontrer/pratiquer/connaître)

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans le cadre des appels à projets.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports et de la billetterie

Pour en savoir plus : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Contact : : Nathalie FERRIER - Conseillère académique Arts et culture - DAAC Rectorat de Bordeaux - 05 57 57 35 90

nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr

Se mettre en contact avec les professeurs relais [Théâtre \(liste\)](#) en départements qui vous aideront à monter le projet.